

Histoire de l'enseignement bilingue au pays basque français

Isabelle LICHOU

(Conférencière invitée aux *Samedi du CMIEBP*, le 21 mars 1998)

L'activité professionnelle et l'histoire familiale ont été nourries et tributaires, pour moi, d'une frontière linguistique (région de contact entre deux langues "régionales", l'occitan et le basque, dans le Sud-ouest de la France) à l'intérieur d'une frontière nationale (France-Espagne). L'école publique y a été toujours présente et c'est à partir de celle-ci que nous commencerons cette histoire.

L'école de la République avait le projet généreux de donner à tous les mêmes chances de promotion intellectuelle en enseignant la langue française. A la génération de mes grands-parents (fin du 19ème siècle) avide d'apprendre, elle a enseigné les rudiments de la lecture et de l'écriture, ce qui leur a permis de correspondre pendant la Guerre de 14 (le plus souvent en basque ou en béarnais avec un écrit francisé).

Un bilinguisme imposé

Les générations suivantes jusqu'à la deuxième guerre mondiale ont conservé la langue locale comme langue maternelle. L'école est devenue plus exigeante: elle veut former des enfants diplômés et les prépare au "Certificat d'Etudes Primaires", examen phare et symbole de réussite. Il comporte une épreuve redoutable: la composition française ou "rédaction" que les enfants basques réussissent mal. A tort ou à raison la langue basque est jugée responsable de ces échecs. Il faut donc renforcer l'interdiction de parler basque dans l'enceinte de l'école et appliquer des mesures coercitives sans se soucier des répercussions qu'elles peuvent avoir sur la personnalité des enfants.

D'une certaine manière, l'école a parfaitement réussi dans sa mission. Grâce à elle, les enfants savent s'exprimer en français (et comme ils continuent à parler la langue locale à la maison, elle en fait des enfants bilingues). Ils peuvent espérer une ascension sociale qui les installe dans la vie "moderne". Ils savent qu'ils doivent à la langue française cette ascension et l'aisance matérielle qui l'accompagne et que n'ont pas connue les générations précédentes; ils savent qu'ils lui doivent aussi l'entrée dans une autre culture, "universelle et rayonnante".

Parallèlement la langue basque, langue de l'affectivité, symbole identitaire, ne sert à rien; elle est condamnée par ceux qui ont mission d'instruire,

associée à l'échec ou aux difficultés scolaires, méprisée par ceux qui ne la connaissent pas. Elle révèle vos origines rurales ou votre condition sociale.

Les Basques (et les Béarnais) vivent douloureusement cette situation, tiraillés entre deux langues et deux cultures. C'est pour épargner cette souffrance à leurs enfants que beaucoup de familles ne transmettent plus la langue.

Des familles bascophones subsistent en milieu rural, le plus souvent parmi les plus isolées ou les moins dynamiques. La prolongation de la scolarité, la facilité des déplacements, la télévision imposent la langue française.

En ce milieu de siècle tous les enfants basques parlent français.

Une langue menacée

La langue basque, sans statut, sans utilité, sans transmission familiale réunit toutes les conditions pour disparaître. La situation est la même au Pays Basque espagnol à cause de la forte immigration due à l'industrialisation de la Biscaye et du Guipuzkoa.

Mais la situation politique va jouer ici un rôle important. Contrairement à ce qui se passe en France où le basque disparaît lentement, sans y être contraint, le Général Franco prend des dispositions pour interdire tout ce qui peut rappeler l'existence des Basques et notamment leur langue.

Dévalorisée, traquée dans la société, la langue reprend vie dans les familles puis dans les écoles clandestines, les *ikastolas* où l'enseignement est donné en basque exclusivement.

La répression franquiste devenant de plus en plus dure, beaucoup de Basques se réfugient en France malgré le bouclage de la frontière, amenant avec eux leurs sentiments nationalistes et leur attachement à la langue dont ils font la marque de leur identité: "Est basque celui qui parle basque".

Les Français leur manifestent compassion et sympathie, admiration aussi en pensant au sacrifice de ces hommes, bravant la répression et même la torture pour garder leur langue et leur identité. En même temps les basques français prennent conscience de la possible disparition de leur langue...

Mûs peut-être par un sentiment de regret, de culpabilité, par une certaine déception du "modernisme", les Basques français (les citadins principalement) souhaitent se réapproprier la langue basque. "On n'a jamais si peu pratiqué le basque et à la fois tant désiré le faire" (F. Jaureguiberry). Des cours du soir s'organisent (*Gau Eskolak*). On souhaite que les enfants parlent basque mais comment faire, puisqu'on ignore cette langue?

Des écoles en langue basque

C'est un jeune médecin, Claire Noblia, qui donne une réponse à cette question en ouvrant, en 1969, la première *ikastola* pour ses enfants et ceux de familles amies (8 enfants) et en créant l'association Seaska qui va gérer cette école.

A la question posée par un journaliste: "Pourquoi avez-vous créé la première *ikastola*?" elle répond: "Par amour pour mes enfants et la langue basque" (émission télévisée du 26 Juin 1994, Euskal Telebixta).

Des *ikastolas* s'implantent alors chaque année dans le Pays Basque en France, plus ou moins légalement, sans que l'institution et l'Etat réagissent. En quelques années, les *ikastolas* comptent déjà plus de 500 élèves dans une vingtaine d'écoles. Même Claire Noblia n'avait pas imaginé que son initiative, individuelle et familiale, puisse avoir un tel prolongement (émission citée).

Dans l'ensemble, la société basque se montre favorable à l'implantation des *ikastolas*, à l'exception de l'administration et des enseignants de l'Education Nationale qui manifestent une arrogante indifférence, persuadés que les *ikastolas* seraient éphémères.

Cependant des élus et des notables, craignant peut-être le développement d'un nationalisme militant et fortement attachés à la survie de la langue basque, interviennent au niveau départemental et national, afin que l'école publique prenne en charge l'enseignement de cette langue.

Un poste d'instituteur itinérant est créé en 1969 (la même année que la première *ikastola*). Cet enseignant assure 3 heures de basque par semaine dans 3 écoles maternelles. Le nombre des "itinérants" ira en augmentant chaque année jusqu'en 1982 et leur service sera étendu à l'école élémentaire. Mais la différence est grande entre le maître itinérant et le maître de l'*ikastola*: le premier enseigne la langue basque, le second enseigne en langue basque, réalisant l'immersion totale pendant les premières années d'enseignement.

Néanmoins, la présence des enseignants itinérants fit beaucoup pour atténuer les connotations négatives attachées à la langue basque et donner à cette langue une place légitime à l'école publique.

Une époque agitée

Les *ikastolas* étant des écoles privées associatives, les parents et l'association doivent subvenir aux dépenses de fonctionnement et au traitement des enseignants; la situation financière de Seaska devient de plus en plus précaire. L'association sollicite des subventions de l'Education

Nationale qui oppose un refus (légalement d'ailleurs) puisqu'il s'agit d'écoles hors contrat et toute la période 1960-1980 est marquée par des affrontements, des manifestations, des grèves de la faim et des attentats. C'est ce climat de violence et de manifestations que découvre en 1981, le nouveau Recteur de l'Académie de Bordeaux, Jean Claude Martin, à son arrivée.

Il accorde une audience au président de Seaska (c'est la première fois que l'institution accepte de s'entretenir avec le représentant de l'association) mais ne peut prendre en compte la demande qui lui est faite de reconnaître officiellement et de subventionner les *ikastolas*. Néanmoins, il presse l'Inspecteur d'Académie de rechercher une forme de collaboration possible avec Seaska. L'Inspecteur d'Académie, récemment nommé lui aussi, consulte les IEN (Inspecteur de l'Education Nationale) en poste à Bayonne. Une seule IEN prend au sérieux la situation alors que tous les autres se dérobent poliment (indifférence, peur ?...).

C'est par téléphone que nous discutons des grandes lignes d'un projet qui introduisait l'enseignement en langue basque dans l'école publique.

A la réflexion et avec le recul, ce fut le travail le moins difficile car c'est à partir de là que les obstacles surgirent. Il fallut beaucoup de patience, de diplomatie et d'obstination pour décider l'administration locale à faire parvenir le projet au Recteur J.-C. Martin. Ce projet, refusé par l'Inspecteur d'Académie en juin 1982, est présenté au Recteur à la fin du mois de Septembre 1982 (entretemps paraissait la circulaire ministérielle Savary, sur laquelle s'appuiera une seconde rédaction du projet). Le projet qui prévoyait l'implantation d'un enseignement bilingue avec possibilité d'intégrer les enseignants de Seaska à l'enseignement public, reçoit l'approbation du Recteur.

Le 7 Octobre 1982, le Recteur le présente à Bayonne au cours d'une conférence de presse, en y ajoutant une partie sur les articulations possibles de l'enseignement bilingue avec Seaska en vue d'une intégration immédiate dans l'enseignement public. La réaction des syndicats enseignants, des élus invités est hostile voire violente, comme l'est celle de l'association Seaska qui accuse le projet de vouloir faire disparaître les *ikastolas*. Le projet d'intégration est abandonné mais pas le projet d'implantation d'enseignement bilingue.

Un enseignement bilingue à l'école publique

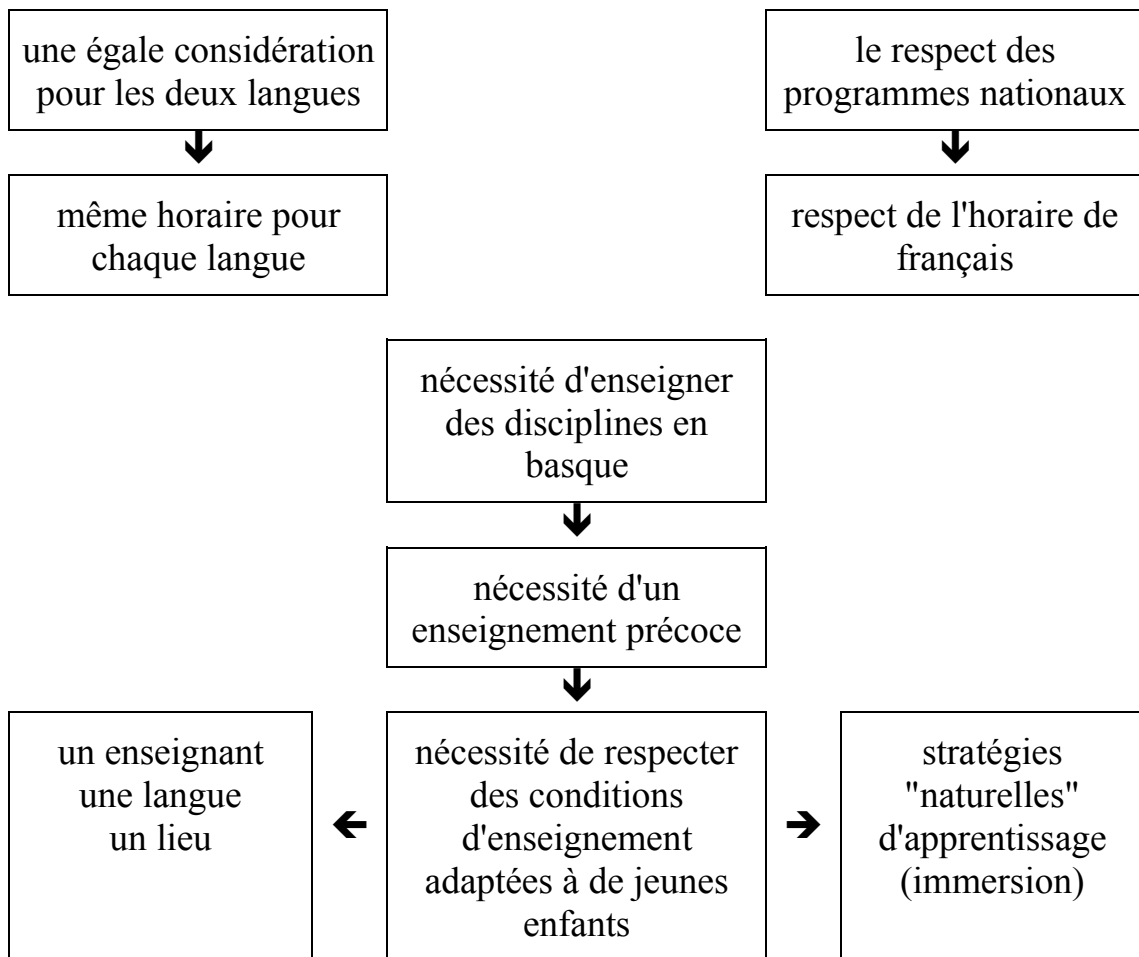
L'introduction de la langue basque à l'école publique y était prévue selon un schéma tenant compte du contexte local, de la demande sociale, des

principes linguistiques et éthiques qui nous semblaient devoir régir un tel enseignement.

Entre les 3 heures de l'enseignement itinérant (que beaucoup jugeaient insuffisantes) et l'immersion totale "tout en basque" (que beaucoup n'acceptaient pas), ce schéma ouvrait une voie moyenne et équilibrée qui peut se résumer ainsi:

LE MODULE D'ENSEIGNEMENT

Un bilinguisme équilibré fondé sur



Restait à trouver l'enseignant. Tous les itinérants refusent: peur de l'inconnu; de l'aventure, crainte de nuire à Seaska? Il faut faire appel à une enseignante bascophone de la région parisienne qui revient, non sans mal, "au pays" pour ouvrir en avril 1983, à l'école de Sare, la première section bilingue de l'enseignement public.

Quelques semaines plus tard, le Recteur vient à Sare et rencontre les représentants de Seaska dans l'*ikastola* d'un village voisin pour signer un accord sur l'évaluation préalable au versement d'une aide financière. La

presse locale titre, affichant l'événement doublement incroyable: "Une *ikastola* dans une école publique! Un Recteur dans une *ikastola*!"

Après cet éclairage médiatique, la vie quotidienne de l'enseignement bilingue sera faite à la fois de la confiance des familles et du travail courageux des enseignants engagés dans cette voie, du mépris et des attaques de beaucoup d'autres. Les premières années de l'enseignement bilingue se déroulèrent sous le tir croisé de ceux qui, effrayés de la place qu'y prenait la langue basque, juraient que les enfants ne sauraient plus le français et de ceux qui y voyaient une concurrence pour l'*ikastola* et juraient que jamais les enfants n'y apprendraient le basque. Sans compter ceux qui avançaient que c'était irresponsable et d'ailleurs impossible d'enseigner en langue basque une discipline aussi "sérieuse" que les mathématiques! Echecs annoncés, peut-être souhaités...

Nous étions persuadées de la validité du module d'enseignement, décidées aussi à procéder à une évaluation dès la fin de la première année, procédure habituelle et normale dans l'enseignement public.

Nous avons donc évalué chaque année les acquis des enfants en langue française, en langue basque et en mathématiques. Les résultats ont été présentés aux familles et commentés avec elles.

A partir de 1989, les enfants bilingues ont subi comme les autres et dans les mêmes conditions l'évaluation nationale (évaluation ministérielle avec des épreuves établies par une commission nationale, mise en place à la rentrée 89 pour tous les élèves de cours élémentaire, c'est-à-dire âgés de 8 ans).

La comparaison établie pour les mêmes épreuves avec les enfants unilingues nous permet d'affirmer que l'apprentissage précoce et l'usage de la langue basque n'ont porté aucun préjudice aux enfants dans le domaine scolaire. L'apprentissage des deux langues se déroule normalement. Les résultats en français sont même meilleurs pour les enfants bilingues et les connaissances disciplinaires sont bien transmises dans la seconde langue. De plus, dans leur comportement, les bilingues manifestent souvent une plus grande capacité d'attention, de concentration, une plus grande curiosité et vivacité d'esprit. Autres bénéfices inattendus: la transformation du fonctionnement de l'école et des relations entre enseignants vers plus de dynamisme et d'ouverture, le resserrement des liens parents-enseignants par une plus grande confiance, liberté de parole et conscience d'une expérience partagée.

Un bilinguisme choisi

L'enseignement bilingue n'est pas imposé. Les familles y inscrivent leurs enfants si elles le souhaitent. Situation tout à fait différente de celle que

nous évoquions au début en parlant de bilinguisme subi. Ici, il s'agit d'un bilinguisme choisi, voulu par la famille et qui représente pour elle une stratégie d'éducation où elle s'implique activement.

"Le bilinguisme peut être la meilleure et la pire des choses, jamais en tant que tel mais comme produit de l'ensemble complexe des circonstances de sa réalisation".

Au regard de cette mise en garde d'Andrée Tabouret-Keller, l'environnement familial et social porteur, le cadre de fonctionnement scolaire minutieusement choisi créent-ils les conditions suffisantes pour qu'il soit la meilleure des choses?

Le déroulement normal et satisfaisant du cursus scolaire des enfants bilingues encourage en tout cas les familles qui, chaque année, sont plus nombreuses à demander l'enseignement bilingue. En 1986, une association de parents se crée (IKAS BI ou "Association pour l'enseignement bilingue dans l'enseignement public", littéralement "apprendre deux"). Elle contribue à faire connaître l'enseignement bilingue qui se développe régulièrement et qui est adopté par l'enseignement privé confessionnel.

Un paysage linguistique apaisé

Pendant ce temps, l'association Seaska connaît toujours des difficultés financières malgré les subventions et les conventions successives.

En 1985, un projet d'intégration des *ikastolas* dans l'enseignement public est signé, projet annulé par le Conseil d'Etat. Un nouvel accord-cadre est signé en 1992 et, enfin, un contrat d'association avec l'Education Nationale en 1994, 25 ans après la création de la première *ikastola*!

Les enfants bilingues qui entrent au collège peuvent choisir un enseignement comportant 7 heures à 7 heures 30 de langue basque, dont une discipline enseignée dans cette langue. Actuellement (rentrée 1997), la situation scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires correspondant à l'aire linguistique de la langue basque est la suivante:

Enseignement public 3 heures de langue basque par semaine	1450 élèves
Enseignement bilingue public	1800 élèves
Enseignement bilingue privé confessionnel	824 élèves
<i>Ikastolas</i>	1260 élèves

Chaque type d'enseignement semble avoir trouvé sa place. Les relations sont moins tendues. Il existe un consensus sur leur coexistence, chacun contribuant à la survie de la langue basque. Mais, si les *ikastolas* et l'enseignement confessionnel font état de la place réservée dans leurs

écoles à la langue basque par des actions volontaristes et visibles, l'enseignement bilingue reste, localement, dans sa propre maison, l'Education Nationale, un outil non valorisé et même combattu (bien qu'une nouvelle circulaire ministérielle reconnaisse et valorise l'enseignement bilingue: "L'enseignement des langues et cultures régionales", avril 1995). L'arrogance réapparaît. On voit, sous couvert de principes passéistes, les valeurs de tolérance et d'ouverture déniées par ceux là mêmes qui ont pour mission de les transmettre.

On comprend d'autant plus difficilement cette attitude que, si l'enseignement bilingue a été proposé pour répondre à la demande sociale, il a aussi et surtout été conçu pour que cesse le climat d'affrontement et de violence dont la langue basque était l'enjeu, pour que chacun dès son plus jeune âge se rende compte qu'il existe plusieurs langues, plusieurs cultures et que chacune d'elles mérite le même respect, la même considération, pour qu'enfin ces enfants devenus adultes puissent détecter et combattre tous les extrémismes quelles que soient leur nature et leur forme.

Indications bibliographiques

Intxansti, J. (1992). *Euskara. La langue des basques*. Ed. Elkar.

Haritschelhar, J. (sous la dir. de) (1983). *Etre basque*. Ed. Privat.

Euskal Herriak Pays basque (1989). *Cahiers de l'IFOREP* n° 56 & 57.

Jaureguiberry, F. (1993). *Le basque à l'école*. CNRS, Université de Pau et des Pays de l'Adour.